Bourg-en-Bresse

Il existe 2 modes de collecte pour les ordures ménagères et les déchets recyclables :

- Devant votre domicile (ou à proximité), dans des sacs ou bacs. Les déchets doivent être déposés sur le trottoir avant 5h30 le jour de collecte ou la veille à partir de 20h.

	Ordures ménagères	Déchets recyclables (*emballages métalliques - papiers bouteilles plastiques - cartons*)
Vert	Mardi	Mercredi
Rose	Lundi	Mercredi
Jaune	Lundi - Mardi Mercredi - Vendredi Samedi	Jeudi
Orange	Mardi	Jeudi
Bleu clair	Lundi	Jeudi
Bleu foncé	Mercredi	Jeudi
Rouge	Vendredi	Mercredi

OU (cf liste des rues)

- Dans les Points d'Apport Enterrés

Ordures ménagères = Déchets recyclables =

Il existe 2 modes de collecte pour le verre :

= OU =

Le verre est à déposer dans les conteneurs avant 22h.

Grand Bourg Agglomération : Siège (D2) - Pôle Déchets (A8)

Déchèterie (B2) — Textile

QUE FAIRE DE VOS DÉCHETS À BOURG-EN-BRESSE ?

Direction Gestion des Déchets
infodechets@grandbourg.fr
0800 86 10 96 (gratuit)
grandbourg.fr

GRAND BOURG AGGLOMÉRATION

		Logements desservis par un Point d'Apport Enterré
Ménéstriers (Rue des)	B4	
Mercier (Avenue Amédée)	G6 H9	n° pairs du 46 au 61
Merles (Allée des)	K6	
Mermoz (Rue Jean)	I1	
Mésanges (Allée des)	K6	
Miche (Chemin de la)	B3 C3	
Quinet (Place Edgar)	G3	
Rabelais (Rue)	J4	
Racine (Rue)	J4	
Radior (Rue)	B4	
Ravel (Allée Maurice)	C4	
Récamier (Rue Juliette)	D5 E5	[n° impairs du 17 au 29 et le n°13]
Reinettes (Place des)	F7	
Remparts (Rue des)	F3	
Renoir (Rue Auguste)	H8	
République (Rue de la)	G4	
Revermont (Rue du)	E6 F6	

		Logements desservis par un Point d'Apport Enterré
Reyer (Rue)	H2	
Reyssouze (Allée la Petite)	G5	
Rhin et Danube (Rue)	G1	toute la rue
Riboud (Rue Thomas)	F3	
Rippes Brûlées	D10	
Ritti (Rue Antoine)	G5 G6	
D117	C1 E1	
D975	A1	
D996	A4	
RD1075	H5 H9	
RD1079	B1 F5	
RD1083	A8 B7	
RD1083	L1	
RD117A	A1 C10	
RD23	I4 K5	
RD579	C12	
RD936	E12	

Un doute, une question ?

N° Vert 0 800 86 10 96

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

infodechets@grandbourg.fr